

# pastum

REÇU 29 JAN. 2007

22<sup>ème</sup> année – Numéro double 82/83 – 4<sup>ème</sup> trimestre 2006 / 1<sup>er</sup> trimestre 2007

SSN 1154-4449

AFP, c/o CEMAGREF 2 rue de la papeterie BP 76 38402 St Martin d'Hères



## Le pastoralisme en Lozère

### Du Causse Méjan au Mont Lozère

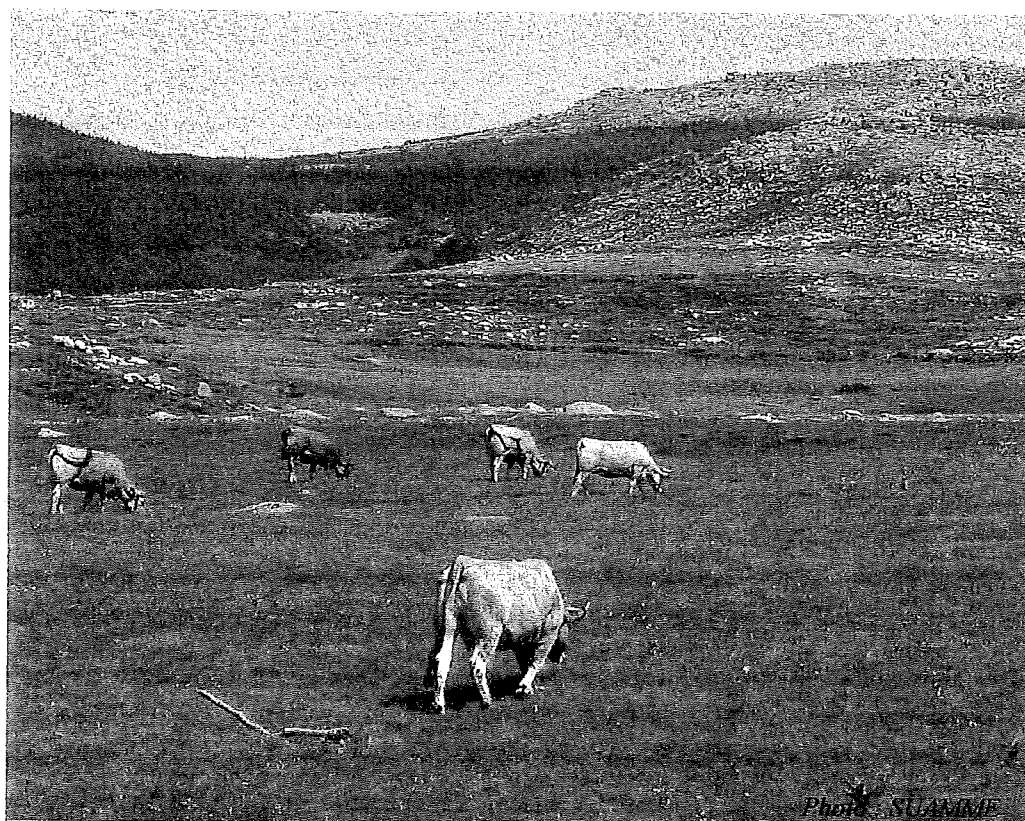


Photo SUAMMP

## L'Echo de la recherche

# CEP de Florac : une Licence professionnelle « Gestion agricole des espaces naturels ruraux »

## Le métier et les compétences professionnelles

La formation prépare aux métiers mettant en relation les secteurs de la production agricole et de l'aménagement de l'espace rural, et les services qui leurs sont liés.

Cette Licence Professionnelle vise à faire acquérir ces compétences : la réalisation des diagnostics écologiques à différentes échelles (de l'exploitation au territoire), le diagnostic de l'incidence des pratiques agricoles sur les milieux naturels, les appuis techniques pastoraux (qualification et quantification de la ressource pastorale, plans de pâturage, calendriers fourragers), la conception de cahiers des charges agri-environnementaux, et le suivi et le

contrôle des travaux dans le cadre des cahiers des charges élaborés, le suivi de l'évolution de la législation dans les champs de l'agriculture, de l'environnement et des affaires rurales, la sensibilisation et la formation des agriculteurs à la gestion des milieux naturels dans le cadre des mesures réglementaires appliquées à l'échelle de l'exploitation.

La formation privilégiera l'approche pluridisciplinaire par projet, nécessaire au développement d'une agriculture durable notamment sur les territoires à forte valeur patrimoniale.

## Les débouchés

Les métiers et les employeurs visés sont variés :

- ✓ Chargé de mission dans des institutions et organismes professionnels ou publics (Chambres d'Agriculture, ADASEA, Parcs naturels, Syndicats professionnels, ...)
- ✓ Cadre technique chargé du conseil sur une zone ou au sein d'un réseau d'agriculteurs,
- ✓ Cadre technique chargé du contrôle et de l'audit (Cabinets de consultants)
- ✓ Responsable de la conception et/ou de la mise en œuvre des cahiers des charges (groupements de producteurs, coopératives, SICA, grande distribution, bureaux d'études, ...)
- ✓ Responsable technique de services publics ou associatifs gestionnaires d'espaces.

## L'organisation de la formation et les partenaires

La formation est organisée sur une année universitaire, au CEP de Florac, de septembre à juin :

✓ Mise à niveau : 2 semaines de stage (avant la formation, en juillet-août) et 25 h de cours en septembre

✓ Cours et travaux dirigés : 400 heures (d'octobre à mars)

✓ Projet tutoré : 125 heures (d'octobre à mars)

✓ Stage professionnel : 14 semaines d'avril à juin (les professionnels en formation continue pourront réaliser ce stage dans leur entreprise)

✓ Contrôle des connaissances : contrôle continu et évaluation finale à l'issue de chaque module et soutenance du rapport de stage obligatoire (fin juin).

La formation a lieu au CEP de Florac, en Lozère.

Les partenaires de la formation sont :

- ✓ L'Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Montpellier (Agro-M),
- ✓ L'Université Paul Valéry Montpellier III (UFR 3 « Sciences

humaines et sciences de l'environnement »),

✓ Le Centre d'Expérimentation Pédagogique de Florac,

✓ L'Etablissement Public Local d'Enseignement Agricole de Lozère.

De nombreux partenaires professionnels et institutionnels sont associés à la formation : Parc National des Cévennes, Chambres d'Agriculture, Ministère de l'Environnement, Ministère de l'Agriculture, Collectivités Territoriales,...

## Les conditions d'admission

✓ En formation initiale : étudiants titulaires d'un DUT, DEUG, BTSA, L2 dans le secteur de la biologie, agronomie-élevage, environnement et géographie,

✓ En formation continue : salariés des secteurs de la production, du conseil et de l'environnement dans le cadre du plan de formation de leur entreprise ou en Congé individuel de Formation.

La validation des acquis de l'expérience et l'organisation de la formation en unités

capitalisables permettent de proposer des parcours individualisés, adaptés à chaque situation. La formation peut être étalée sur 3 ans.

Sélection : les dossiers d'inscription doivent être déposés avant le 15 juin auprès du service formation continue de l'Agro.Montpellier. La sélection se fait sur dossier et entretien.



### Contact :

**Centre d'Expérimentation Pédagogique de Florac**  
9 rue Célestin de Freinet BP 35 48400 Florac  
04 66 65 65 65 / [cep@educagri.fr](mailto:cep@educagri.fr)  
[www.cep.educagri.fr](http://www.cep.educagri.fr)

